

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL ET UNIVERSITAIRE
ASSISTANCE PUBLIQUE DE MARSEILLE
HOPITAL SAINTE-MARGUERITE
SERVICE DE CHIRURGIE THORACIQUE

DOCTEUR MICHEL NOIRCLERC

PROFESSEUR A LA FACULTÉ
CHIRURGIEN DES HOPITAUX

Marseille, le 8 avril 1997

Monsieur le Docteur Jérôme MANUCEAU

CENTRE DES AFFAIRES BERGERIN
97110 POINTE A PITRE

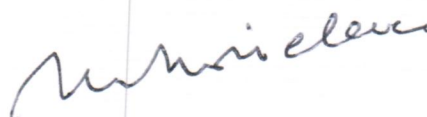
Cher Monsieur,

J'ai été heureux de vous revoir. Ci-joint le rapport fait à partir des éléments que vous m'avez fournis ; j'espère qu'il vous sera utile.

Je serais heureux de connaître la suite de cet imbroglio. Je serais heureux de vous aider si cela m'est possible.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur, à mon meilleur souvenir.

Michel NOIRCLERC



CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL ET UNIVERSITAIRE
ASSISTANCE PUBLIQUE DE MARSEILLE
HOPITAL SAINTE-MARGUERITE
SERVICE DE CHIRURGIE THORACIQUE

DOCTEUR MICHEL NOIRCLERC

PROFESSEUR A LA FACULTÉ
CHIRURGIEN DES HOPITAUX

Expert auprès des Tribunaux

RAPPORT

A la demande du Docteur Jérôme MANUCEAU, j'ai examiné d'une part le rapport d'investigation du Réseau National de Santé Publique (RNSP) du 28 aout 1996 intitulé "épidémies d'appendicectomie chez les habitants de l'Ile de la Désirade, Guadeloupe, et d'autre part, les résultats statistiques de l'histologie des appendices des patients opérés faisant l'objet de ce rapport et fournis par le Dr MANUCEAU.

Il ressort de cet examen que :

1°) Il existe une discordance importante entre les résultats histologiques des 53 cas cités dans le rapport comme ayant été expertisés par le service d'anatomopathologie de l'Hôpital Necker à Paris (1 seul cas d'appendicite aiguë) et les résultats statistiques de ces mêmes patients fournis par le Dr MANUCEAU (pan-appendicite aiguë : 13 - atteinte péritonéale : 13).

2°) Dans le rapport, Les patients utilisés dans l'enquête épidémiologique ne sont pas les mêmes que ceux dont les lames ont été expertisées. Dans une pathologie aussi variée que celle des syndromes appendiculaires, il peut paraître étonnant de dissocier la clinique, maître élément évocateur, de l'évaluation histologique des pièces d'exérèse.

Dans ces conditions, il semble difficile de tirer des conclusions.

Marseille, le 8 avril 1997

Pr. M. NOIRCLERC

